***PROJET de VŒU POUR LE BUDGET DE L’EPLE***

Les membres élu.es des personnels enseignants et d’éducation (travailler pour associer les parents) de l’établissement ………..

Il est possible de mettre ce vœu au vote des élu.es du CA (demander en amont au chef d’établissement).

Au CA du date

Les élu.es du Conseil d'Administration du « établissement », réuni.es le ….., souhaitent exprimer leurs inquiétudes face à l’insuffisance de la dotation budgétaire allouée à notre établissement pour permettre de maintenir une éducation de qualité.

**En effet, notre EPLE se trouve en difficultés (plusieurs raisons possibles) :**

* **D’une part, les besoins pour permettre un enseignement de qualité ne sont pas couverts** (les noter, ex : matériel EPS ou autres disciplines, transport, locations). Le Trésor prévoit une inflation prévue 2024 de 2,5%, il faudrait donc à minima que les budgets évoluent de 2,5% pour ne pas être en baisse réelle (à regarder dans vos documents budgétaires)

**⮫ D’autre part, l’augmentation du coût de l’énergie et une forte inflation va impacter le fonctionnement de notre établissement.** La dotation de viabilisation destinée à couvrir les dépenses (eau, gaz, électricité, fioul, bois, réseau chaleur) risque d’être insuffisante car celle-ci est calculée sur la base de la moyenne des dépenses constatées des 3 dernières années civiles.

* Or, uniquement pour l’année 2023, le tarif réglementé de **l’électricité** a augmenté de plus de 25 % (+15% en février et +10% en août). Et depuis la privatisation, le prix du **kWh** est passé de [0,10€ (en 2007) à 0,22€ (tarif base - TTC en octobre 2023), soit une augmentation de 185 %](https://www.fournisseurs-electricite.com/guides/prix/kwh-electricite/evolution) (inflation déduite). De plus, la CRE (commission de régulation de l’énergie) a annoncé en septembre 2023 que **le prix du kWh connaitrait une nouvelle augmentation de 10 %** au passage de l'année 2024…
* Pour **le gaz**, le tarif régulé pour les ménages a augmenté en France de 57 % sur la seule année 2021. Et depuis la privatisation (en 2005) jusqu’en juin 2023 (date de fin du TRVG), [le tarif aura augmenté de 155%](https://tarifgaz.com/historique).

Le budget de notre établissement diminuant/ se maintenant, avec en parallèle une hausse du volet ALO pour les raisons mentionnées ci-dessus, nous craignons de voir / observons une diminution des crédits pédagogiques.

C’est pourquoi nous demandons, pour permettre un service public de qualité :

* Une augmentation de la dotation de notre établissement de ….. euros pour couvrir tous les besoins.
* L’augmentation immédiate des dotations versées aux collectivités territoriales pour faire face à la situation.
* La sortie de l’énergie du marché pour en faire un bien commun